

ROSEL *Infos*

Journal
d'information
de ROSEL

n° 18

Mai
2000

Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRE

Réalisation:

Jean BELHOMME
Philippe DOLLEY
Brigitte GODFROY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du Maire

Le dossier de l'intercommunalité, s'il provoque moins de réactions passionnées que celui de la réunion du POS communal, constitue pourtant un enjeu très important pour l'avenir proche. Les réflexions et discussions engagées depuis 1998 entre six communes de la vallée de la vallée de la Mue (Cairon, Rosel, Lasson, Rots, Saint-Manvieu Norrey et Cheux) ont connu une phase délicate fin 1999- début 2000. Certaines des communes concernées s'interrogeaient sur l'opportunité d'un projet intercommunal à six alors que, par ailleurs, la détermination des compétences communautaires envisageables s'était heurtée à difficultés et réticences, en particulier en matière scolaire et de voirie.

La situation s'est débloquée depuis mars, les communes de Rots puis Cairon ayant clairement choisi de participer au projet de constitution d'une communauté de communes de la Vallée de la Mue. Les discussions et réunions de travail ont repris à un rythme soutenu sur la base du choix d'une formule ambitieuse, celui d'une Communauté de communes «renforcée» fonctionnant sur la base d'une taxe professionnelle unique (TPU). Que recouvre ce choix ?

Il s'agit d'utiliser un nouveau cadre légal découlant de la loi Chevènement qui garantit un niveau plus élevé de dotation globale de fonctionnement (DGF) aux communautés de communes qui, d'une part, font de la taxe professionnelle une recette exclusivement communautaire et, d'autre part, sont dotées de compétences transférées plus larges et plus précisées. C'est sur cette base que des délégués de chaque commune s'efforcent, depuis plusieurs semaines, de définir les contours et la consistance des compétences, attributions et tâches que les communes membres confieront aux futures instances communautaires. Et, de nouveau, ce sont les questions scolaires et celles touchant la voirie qui sont au centre des réflexions et débats, mais des progrès importants ont été faits et un large accord se profile sur les points discutés.

En toute hypothèse, les élus des communes concernés se sont fixés une échéance rapprochée, celle de la fin juin 2000. A cette date, les six Conseils Municipaux devront délibérer sur un projet de création d'une Communauté de communes, les dites délibérations devant être transmises au Préfet. Beaucoup ont considéré, en effet qu'au-delà de cette date, il deviendrait plus difficile de mettre en place une structure intercommunale dans une certaine précipitation... alors que les échéances électorales se seront rapprochées. Le Conseil Municipal de Rosel sera donc placé, dans les semaines à venir, devant un enjeu important, sachant parfaitement que, pour des communes d'une taille limitée, le choix de l'intercommunalité s'imposera de plus en plus.

M. LEFONDRE

BUDGET 2000

Préparé en commission et proposé par Monsieur le Maire, le Budget Primitif 2000 de notre commune a été adopté à l'unanimité lors de la réunion du 9 mars dernier.

Ce budget permettra de poursuivre le programme de réfection de la voirie communale engagé depuis 5 ans maintenant en y affectant 430 000 F de crédits.

Il est également envisagé la remise en état du mur de l'ancien cimetière et du couloir d'accès à la sacristie.

En fonctionnement, 70 000 F ont été affectés pour la peinture de la Mairie et une provision de plus de 300 000 F a été

constituée pour servir de réserves financières.

Ce budget a été équilibré avec la reconduction des taux d'imposition communaux et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cela a été rendu possible par les résultats constatés au Compte Administratif 1999 qui ont dégagé un excédent de près de 800 000 F.

Lors de cette même réunion ont été également votés les budgets du C.C.A.S. et du Service de l'Assainissement.

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale s'équilibre avec une subvention de la commune de 15 000 F.

Quant à l'assainissement, le budget a été établi sans augmentation de la surtaxe communale.

DEPENSES	2 150 000 F
ANNUITE DE LA DETTE	98 200 F
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	595 000 F
CHARGES DE PERSONNEL	305 000 F
CHARGES COURANTES (1)	334 400 F
ORDURES MENAGERES	179 600 F
CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)	285 800 F
REVISION DU POS	40 000 F
RESERVES	312 000 F
RECETTES	2 150 000 F
IMPOTS LOCAUX	476 929 F
TAXE ORDURES MENAGERES	179 000 F
DOTATIONS DE L'ETAT	663 418 F
DIVERS (3)	44 033 F
EXCEDENT ANTERIEUR	786 620 F

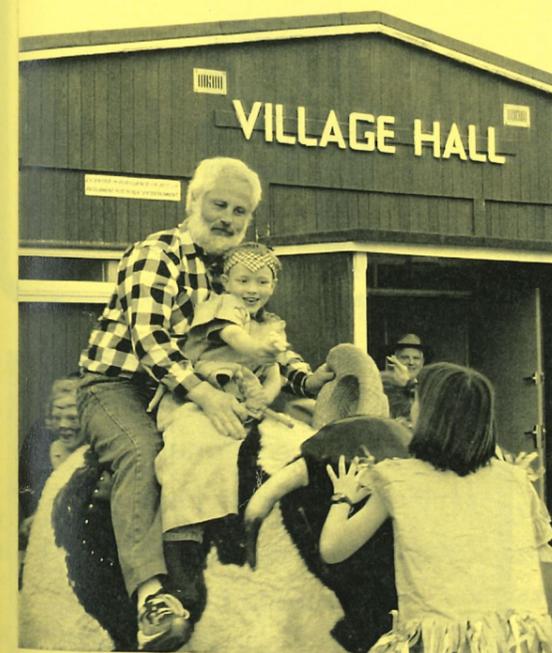
(1) participations intercommunales, contingent incendie, subventions, indemnités Maires et Adjointes

(2) achats divers, énergie, dépenses d'entretien, assurances...

(3) droits de mutation TLE

Jumelage 2000

Vendredi, après une traversée nocturne Ouireham-Portsmouth, 52 twinnings ont pu admirer les vieux arbres de la New Forest avant de retrouver leurs familles de Goodleigh. Samedi, c'est par un temps ensoleillé que nous avons étudié les trésors marins de l'aquarium de Plymouth, puis visité le Dome, musée des explorateurs d'Outre-Manche. Dimanche, fête du jumelage pour le millenium ! En présence du charmant député du Devon, nous avons planté 2 chênes dans un arboretum face au village de Goodleigh. Durant l'après-midi, dans un rodéo digne de la conquête de l'ouest, petits et grands ont chevauché le buffalo



mécanique (le lundi, tout le monde marchait en cow-boy) ; le soir, barbecue-party : danses en ligne style western, hard-rock de l'orchestre des jeunes de Goodleigh, et l'excellent orchestre professionnel de Peter et Pauline (fille de Ken Ayre). Lundi, la discussion du retour a porté sur l'emplacement des 2 chênes offerts par nos amis anglais : l'un au presbytère, l'autre au Centre d'animation, pour que les twinnings de Lasson puissent en profiter !



DU NOUVEAU CHEZ LES ANCIENS DE LASSON-ROSEL

Après avoir assuré la responsabilité du club des anciens depuis 1997, Mme BAELE Marthe a souhaité être déchargée de ses fonctions et Mme CATHERINE Gabrielle, conseillère municipale à Rosel et anciennement trésorière du club, a pris la relève avec beaucoup d'enthousiasme. En accord avec l'ensemble des adhérents les charges ont été réparties :

Mme CATHERINE (Rosel) : Présidente
Mme LEPOURRY(Lasson): Vice-Présidente
Mr BERTRAND (Rosel) : Trésorier
Mr LEPOURRY (Lasson) : Secrétaire

Les réunions ont lieu un lundi sur deux de 14h00 à 18h00 à l'ancien presbytère de Rosel (belote, petits chevaux, dominos, triominos, pause collation toujours dans la bonne humeur). Les mesures de sécurité ont été réactualisées : assurance, téléphone en cas d'urgence, etc... Tous les anciens de LASSON et de ROSEL sont les bienvenus.

Pour tous renseignements : tél 02 31 80 76 83

Pour permettre à tous de se rencontrer le plus souvent possible les responsables prennent contact avec les associations en place sur les deux communes afin d'établir un calendrier collégial donnant satisfaction à chaque section. Ce calendrier en cours de réalisation sera publié dès que possible.

Avis de recherche : nous recherchons toujours des joueurs de scrabble

CENTRE AERE DE ROTS

Suite à une demande de subvention de l'Association Sports et Loisirs de Rots, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à cette demande lors d'un précédent Conseil. Cette aide financière va permettre de baisser la participation des familles de Rosel pour les loisirs de leurs enfants.

Ainsi les tarifs appliqués aux familles de Rosel vont passer à :

- 55 F par jour et par enfant au lieu de 85 F par jour et par enfant pour les familles allocataires,
- 79 F par jour et par enfant au lieu de 109 F par jour et par enfant pour les familles non allocataires.

CHIENS ERRANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

La divagation des chiens sur la voie publique est strictement interdite. La fourrière sera amenée à passer si les propriétaires d'animaux laissent ceux-ci déchirer les sacs poubelle. **L'environnement agréable de notre village est l'affaire de tous.**



Pensez à faciliter la tâche du facteur en signalant clairement sur vos boîte aux lettres vos noms et prénoms de toute la famille. Il y aura moins d'erreurs ...